

Deux Polissoirs
Trouvés dans le Canton de *Blanzac*
(Charente)

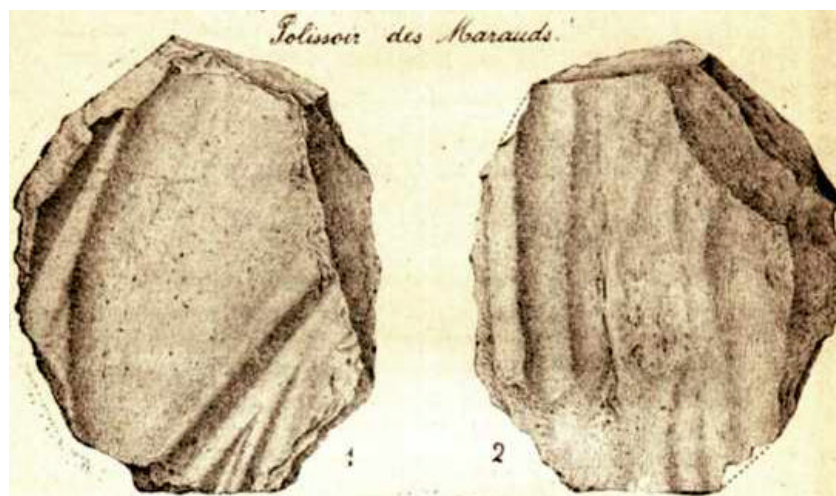
Sur les indications que M. *Denis*, Inspecteur-adjoint de l'Enregistrement, à *Angoulême*, a eu l'amabilité de me fournir, j'ai pu me procurer, au début du mois de mai 1914, deux polissoirs qui se trouvaient en la possession — celui des *Marauds*, de M. *Petit*, Greffier de la Justice de Paix de *Blanzac* (Charente), et celui de *Puy-Tillac*, de M. *Delâge*, négociant au dit lieu.

Les renseignements qui me permettront d'indiquer leur provenance respective ont été fournis par M. *Petit* et par M. *Delâge*, chacun en ce qui concerne la pièce qui était entre ses mains.

1.- **Polissoir des *Marauds***
(Fig. 1 et 2)

Ce petit monument a été trouvé près du village des *Marauds*, dans une haie format limite des communes d'*Aubeville* et de *Péreuil*, canton de *Blanzac*. Il provenait sans doute d'un champ très proche, dont il gênait la culture.

Son poids est de 44.90kg, sa longueur de 0.56m, sa largeur de 0.45m; il a, sur un de ses côtés, 0.15m d'épaisseur et 0.11m sur l'autre. Il est d'un grès siliceux de couleur brun-rouge.



Les deux faces ont été utilisées et sont affouillées dans toute leur étendue. La première porte au centre, une grande cuvette ayant la forme d'un éventail à demi ouvert, dont la base mesure 0.13m, avec un écartement de 0.29m au sommet; sa plus grande profondeur est de 62mm. A sa gauche, se trouve une rainure; à sa droite en est une autre à peu près de mêmes dimensions, puis deux plus petites. Toutes ces rainures

sont creusées en V; évasées dans le bas, elles se terminent en fuseau dans leur partie haute.

La seconde face a, en haut et à gauche, une seule rainure qui affecte dans toute sa longueur la forme d'un U. Le surplus de cette face est entièrement creusé par le frottement et présente à la vue comme au toucher l'aspect d'une surface ondulée, sans rainures ni cuvettes nettement accusées.

Dans la majorité des polissoirs, les cuvettes étant généralement ovales et les rainures fusiformes des deux côtés, on est, à première vue, tenté de supposer que le polissoir des *Marauds* a subi des mutilations dont l'effet a été de réduire sensiblement la cuvette et les rainures. En réalité, il n'existe que deux fractures insignifiantes, marquées par un pointillé sur la figure 2 (l'un est en haut et à gauche, l'autre en bas et à droite). A ces deux endroits, le bloc de grès est peu épais et il s'agit là d'un accident fortuit survenu en remuant la pièce et la laissant retomber sur un corps dur. Ces deux fractures correspondent, du reste, à une différence de couleur avec le surplus du bloc dont la teinte est partout ailleurs uniforme.

En tout cas, s'il y avait eu réduction (pour diminuer le poids de l'objet, par exemple), elle serait ancienne, car le polissoir aurait servi longtemps après, ainsi que l'indique d'abord la teinte; de plus, les

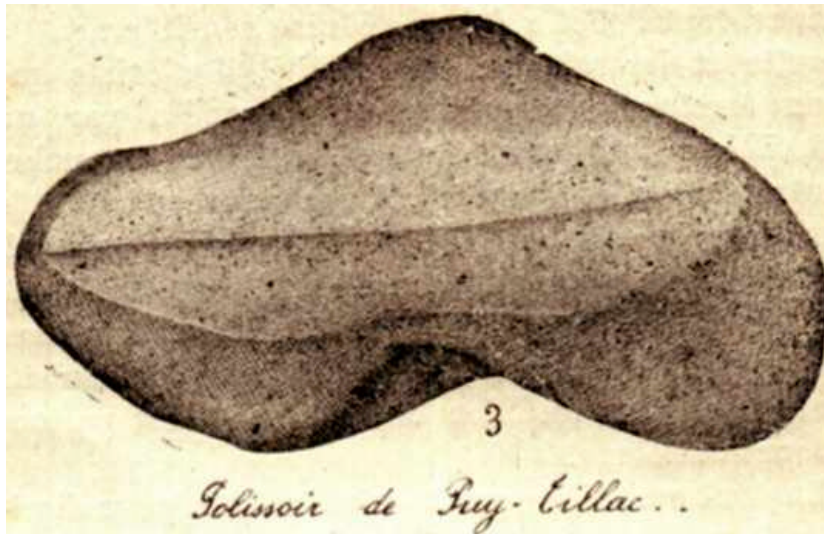
sillons et la cuvette, au lieu d'offrir des cassures vives, vient, en effet, toujours en s'atténuant sur les bords, enfin, les éraflures du haut et de la droite de la planche 1 ont eu toutes leurs parties saillantes abattues et même lustrées par le frottement.

On doit on conclure que cet objet est bien tel aujourd'hui que lorsque les ouvriers de la pierre polie en faisaient usage.



2.- Polissoir de *Puy-Tillac* (Fig. 3)

Ce polissoir, d'une taille plus modeste que le précédent, pèse seulement 13kg. Il n'a qu'une seule cuvette en forme de V très ouvert; elle occupe on entier l'une des faces d'un bloc de quartz roulé, de couleur grise, légèrement jaunâtre.



Sa largeur est de 0.36m, sa hauteur de 0.19m et l'épaisseur des côtés varie de 0.14m à 0.09m. Il se trouve dans un état de parfaite conservation et ne porte que quelques traces imperceptibles de chaux. Longtemps, en effet, il fut encastré dans la maçonnerie qui fermait le creux d'un ormeau, au lieu dit *Puy-Tillac*, commune de *Pérignac*, canton de *Blanzac*. C'est lors de la démolition de cette maçonnerie qu'il a été recueilli. La légèreté relative de ce polissoir ne permet pas

d'affirmer qu'il vient d'au champ très voisin; on a pu l'apporter d'assez loin.

Il eût été intéressant de questionner sur place les habitants d'alentour pour rechercher à quelle époque il fut enfermé dans cet ormeau et s'il existe encore trace des croyances superstitieuses auxquelles il aurait pu donner lieu. Mon éloignement de *Pérignac* et les difficultés actuelles de communication ne me l'ont pas permis. Ce qui est certain, c'est qu'il fut placé là en évidence comme un objet curieux, peut-être parce que la cuvette, frappée par les rayons lumineux, pouvait avoir à une certaine distance, la vague apparence d'un œil de fauve.

Il est à peine besoin de faire remarquer que les deux monuments que je viens de décrire sont des polissoirs mobiles leurs dimensions et leur poids permettaient en effet un déplacement facile; celui des *Marauds* lui-même peut être aisément manié et même transporté par une personne assez robuste.

La destination de ces deux polissoirs diffère en ce sens que celui de *Puy-Tillac* ne servait qu'à affûter les tranchants des haches, tandis que celui des *Marauds* était un outil complet permettant à l'ouvrier qui en faisait usage de confectionner complètement les instruments et de livrer des haches entièrement finies.

